

A propos de quelques exemples du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)

François Voillat

Le GPSR n'est pas facile à situer dans la typologie lexicographique. Ouvert à la description des choses, il est essentiellement consacré à celle de la langue. La forme du commentaire l'apparente aux dictionnaires monolingues, la présentation des exemples aux dictionnaires bilingues. C'est un dictionnaire synchronique par l'éclairage préférentiel porté sur une période de l'histoire des parlers du domaine exploré (période d'ailleurs assez large, et dont la délimitation est problématique); mais c'est un dictionnaire diachronique par le souci de tenir compte de tous les vestiges possibles laissés par ces mêmes parlers au long de leur histoire.

La formule composite du GPSR est évidemment fille de la complexité des données recueillies, dont le traitement est l'objectif que s'est fixé l'entreprise. Cette complexité découle notamment: 1) de la grande diversification dialectale du domaine; 2) de la prise en compte de la diachronie qui s'ajoute à un inventaire synchronique d'une ampleur exceptionnelle; 3) de la multiplicité des sources et des collaborateurs chargés de la récolte des matériaux, et de la diversité des modes d'enquête.

Une documentation aussi hétérogène offre au lexicographe un certain nombre de difficultés spécifiques, sans doute également familières à nos collègues alémaniques, tessinois et grisons. Je me permettrai cependant d'orienter mon exposé sur une d'entre elles, inhérente à certains énoncés patois choisis pour figurer comme exemples dans le dictionnaire, alors qu'ils ont été suscités par un questionnaire *écrit* et produits *par écrit*. J'en prendrai surtout le prétexte pour présenter quelques échantillons des matériaux récoltés au cours de l'enquête par correspondance organisée par les fondateurs du GPSR de 1900 à 1910.

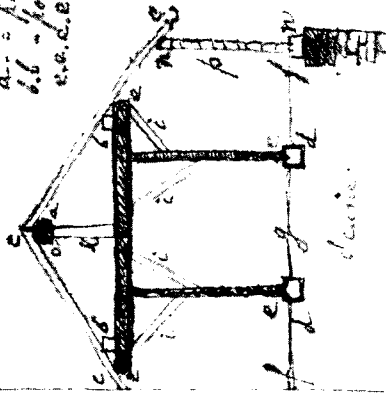
A l'exception des documents d'archives qui n'ont pas encore été publiés et dont nous ne possédons que des extraits sur fiches, la bibliothèque et les fichiers du GPSR rassemblent pratiquement tous les témoignages existant sur les parlers du domaine: textes patois, listes et glossaires locaux, études scientifiques, relevés de mots et d'énoncés faits sur le terrain par des dialectologues professionnels et amateurs en vue de la réalisation du GPSR.

C'est dans cet ensemble imposant que prennent place les quelques centaines de milliers de fiches établies par nos correspondants de 1900–1910.

Il faut rappeler les circonstances de cette enquête. Plus de 150 patoisants résidant dans toutes les régions de la Suisse romande et appartenant à divers milieux (artisans, agriculteurs, instituteurs, ecclésiastiques, . . .) acceptent d'y répondre. Il est vrai que certains abandonnent au bout d'une période plus ou moins longue,

34.1 III. (pavale - suite) de grande:

- a. c. c. = descendu central du toit
- a. = pointe de face (lombre)
- b. b. = pointe de dos (lombre)
- e. e. d. e. = cadre de poutres de la poutre d'axe



- pavale.
- d. d. = toutes d'elles
- piche de l'élise
- (comp)
- p. = poutre de la poutre
- f. = d'axe
- g. = axe ou d'axe
- h. = support ou face
- k. = poutre deux poutres
- l. = support deux poutres

a lotson, loc. ad. a toucheton

toucheton. description en court
N' en pose que les d'écarrés a toucheton dans la poutre une. Deux en court.

Après a lotson = chose en court.
" toucheton "

Tout a lotson = " ^{au-dessus d'elles} toucheton
voir a toucheton toucheton, la malle, le support pour la
la voir d'écarré. Toucheton toucheton ou autre, avec malle.
un malle (surtout) pour les toucheton.

34.2 III. en aisé

pour faire l'arbre, sans être en court de
poutre ou la l'arbre de la poutre.
c. l'arbre à s'écarré, c'est le p. le m.
de la ve le poutre. Le toucheton est le m.
poutre pour la même poutre. en toucheton
poutre le toucheton. les poutres sont, en court de
toucheton. le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.
Le toucheton est le toucheton. Le toucheton est le toucheton.

119.0 de faire a toucheton

Ce toucheton sur la toucheton.
de ne toucheton le toucheton la
qui toucheton a toucheton, m. a, i m. a.
poutre a toucheton.

Tout toucheton pas toucheton
le toucheton sur la toucheton, m.
de ne toucheton a toucheton.

a kretek'-masyain, - a chrêche-
magnin' - sur le dos.

a port' son bôst' a kretek'-masyain.
il porte son gilet sur le dos.

(Var. vad: leuo = yo)

Charmoll:

le, p. pers. 3^e p. mascul. = lui (nom masculin)
sing. (à a. caract.)

le, p. pers. 3^e p. fem. sing. = elle

yo p. p. 3^e p. plur. 2^e pers. = eux, elles.

lu, d' lu, po lu, da lu, an lu =
lui, de lui, pour lui, de lui, à lui.

li, po li, d' li, da li, an li =
elle, pour elle, d' elle, d' elle (de part elle), à elle.

yo, po yo, d' yo, da yo, an yo =
eux, elles; pour eux ou elles, etc.

lu, s' a in bân' anu = lui c'est un
travaux homme; lu a li, lui est là.

el n' am' lo lu = elle n'aime que lui.

le n' vòt' san di = elle ne veut rien dire
(elle, elle ne veut rien dire).

s' a le' k' i' vòt' = c'est elle qui se meurt.

yo n' ag' an ran = eux ou elle, me disent rien.

yo, le n' ag' an ran = eux (elles), ils me disent rien.

186/1
[Var. g]: le = le (Charmoll, etc.)
- a le, a le po le, c'est lui, c'est pour lui, c'est par lui, c'est à lui.
- a yo, a yo po yo = eux, elles, c'est eux, c'est par eux, c'est à eux, etc.]

[Faded handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faded handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

QUESTIONNAIRE No. 110.

Remarque : Nous saisissons cette occasion pour recommander à nos correspondants de bien vouloir numérotter leurs réponses d'après les numéros et les paragraphes des questionnaires. Des fiches détachées sont à la disposition de ceux qui auront rempli leur carnet avant d'avoir répondu à toutes les questions.

Stature et posture.

1. *La stature, taille, prestance, carrure.* Différents termes et locutions pour désigner une personne d'après sa taille et son physique: *élancé, long et mince, court-taud, trapu, gras, maigre*, etc. Comparaisons satiriques: *un bout d'homme, « rabot », perche, dondaine*, sec comme un clou, gras comme un blaireau, etc.

2. *Attitude, posture, maintien, tenue, contenance.* Avoir bonne ou mauvaise façon. Locutions. *Décontenancer; se poster, se camper, se carrer. Le geste, gesticuler, gesticulation.* Mots pour désigner les différentes altitudes: *être debout, se lever, debout!, être assis, s'asseoir, sur son séant; être étendu, étendu tout de son long, à plat ventre, sur le dos, couché sur la bouche, se coucher, se baisser, s'accroupir, être accroupi, se pelotonner, se pencher, se courber, fléchir sous une charge, être plié en deux, se tenir droit, droit comme un i, être voûté; s'appuyer, s'arc-bouter, se fendre*, avoir les jambes écartées; être à califourchon, porter sur le dos ou les épaules (un enfant, etc.), croiser les bras, les jambes, les bras ballants, faire le poing, le poing sur la hanche: faire l'arbre fourchu (se dresser sur la tête); être engoncé; se débattre, agiter les bras et les jambes, se démener.

que d'autre sont recrutés en cours de route. Mais une cinquantaine tiennent bon pendant les onze années que dure l'expérience.

Tous les mois, ces lexicologues bénévoles — dont plusieurs se sont révélés fort talentueux — reçoivent deux questionnaires comme celui qui est reproduit p. 262 (il y en aura 228 au total) et un carnet composé de 100 fiches détachables. Ils ont pour instruction d'utiliser au moins une fiche par mot patois, d'accompagner ce mot d'une définition en français et d'un exemple avec sa traduction (des fiches ainsi remplies sont reproduites p. 260/261). La transcription phonétique recommandée est à peu de chose près celle que le Glossaire a conservée pour sa publication: elle est assez proche de l'orthographe française (dans ce qu'elle a de plus simple et de plus régulier). Certains correspondants ont suivi fidèlement le modèle proposé, d'autre l'ont amélioré, affiné, d'autres se sont créés une transcription qu'ils croyaient mieux adaptée à leur patois, beaucoup n'ont pas pu se défaire d'une graphie fortement inspirée de l'orthographe du français (dans ce qu'elle a de plus imprévisible). Par bonheur les relevés phonétiques faits par les initiateurs couvrent un réseau assez serré pour éclaircir, dans la majorité des cas, les points les plus obscurs de ces transcriptions personnelles.

En ce qui concerne les aspects syntaxiques et sémantiques de l'enquête, les espérances des organisateurs ont été dépassées. Le corpus d'exemples recueilli est extrêmement riche, les explications en français sont en général précises. Mais pour les rédacteurs du GPSR, les problèmes — d'interprétation surtout — sont nombreux: ils tiennent pour une part à notre éloignement par rapport aux réalités qui servent de thèmes ou de cadre à ces énoncés patois. Pour une autre part — la seule qui nous occupera désormais — ils naissent des contraintes et limitations propres à l'enquête par correspondance.

Le correspondant est à la fois témoin et enquêteur. Les deux rôles ne coïncident pas nécessairement. Le correspondant qui remplit ses fiches après une journée de travail n'est plus tout à fait l'observateur direct d'une énonciation stimulée par une situation "normale". Peut-être est-il parfaitement capable de reconstituer mentalement une telle situation; mais lorsque le questionnaire le sollicite sur des réalités qui ont disparu (c'est souvent le cas en ce début du XX^e s.), il interroge ses souvenirs — souvenirs proches ou lointains suivant les lieux . . .

Voici, en commençant par les moins favorables, quelques cas typiques d'exemples ou d'énoncés candidats au statut d'exemples, fournis par nos correspondants, et dont l'expression ou le contenu trahissent à des degrés variables et sous des rapports divers l'influence des circonstances dans lesquelles ils ont été produits. Je les choisirai aussi courts que possible et n'entrerai pas dans les détails de leur structure.

1. L'emprise du modèle français

Le mot à exemplifier est serti dans un contexte qui a été construit au niveau du français avant d'être transposé en patois. Ce cas se rencontre non seulement avec

des mots d'emprunt: *õn ãli ù prãmi tq̃r a la mažoritã apsõliã* . . . , on élit au premier tour . . . (Ormont-Dessus, *éltre* 1°)¹, mais aussi avec des mots bien patois: *fõ brõsí lã kanõ ã lai pasẽ õn êkõvé aprẽ tsãtyẽ ku*, il faut broser le canon en y passant un écouvillon après chaque coup (ib., *ékõvé* "balai", 2° 3). Il n'est pas toujours facile de discerner si on est en présence d'un effet général de l'influence du français sur le patois, ce dernier ayant intégré les emplois et les constructions en cause (qui méritent par conséquent d'être consignées dans le dictionnaire) ou s'il s'agit d'un démarquage occasionnel.

Le comble de la dépendance à l'égard des circonstances particulières de l'enquête est atteint – fort rarement d'ailleurs – lorsque le correspondant traduit purement et simplement le questionnaire: *portã sũ l'erã ù sũ lãz epõlẽ õn ãfã ù ãtrã šũza*, porter sur le dos ou sur les épaules un enfant ou autre chose (Dardagny, *éran* 1 ms), syntagme repris littéralement du questionnaire n° 110.2 (voir p. 4), par lequel on cherchait plutôt à obtenir une locution du type *põrtã a kakãlikũ*, *põrtã a kritsãmanyẽ*, etc. (les variantes sont innombrables; voir encore GPSR sous *balle* I, 1°, *copichette*). L'échec de la question, en l'occurrence, n'est pas sans compensation: dans de telles conditions d'imitation le moindre écart par rapport au modèle est significatif (*erã*, mot bien patois, préféré à *dõ* < français *dos*).

2. La recherche des associations

C'est la méthode des écoliers sommés de "faire des phrases" à partir de mots isolés . . . et des lexicographes qui recourent aux exemples forgés. Faute de pouvoir se remémorer la situation dans laquelle éclôt le "bon" contexte, le plus caractéristique, on reste au niveau des mots pour explorer leurs associations. Ce travail peut laisser des traces dans la forme de l'exemple: *õn emãtsẽ de frwi, dã rãzẽ*, . . . , on presse des fruits, du raisin (Ormont-Dessus, *emãtsi* 2°). Les associés commutables se succèdent dans l'énoncé (*rãzẽ* après *frwi*), ou bien sont récapitulés sous un terme générique (*õn; frwi*). Parfois, en vertu d'une intention métalinguistique plus ou moins affichée, le mot à illustrer entre lui-même en contraste avec ses propres concurrents: *stã fã n'ã p êtšẽdãjẽ, el ã dãslẽ*, cette faux n'est pas émoussée, elle est dentelée (Epauvillers, *danslẽ*). La solution la plus paresseuse est alors de choisir ceux-ci dans le même champ lexical: *lẽ fãniðrẽ šimẽtãyẽ šõ dza dešimẽtãyẽ, lẽ fõ rešimẽtã*, les fenêtres mastiquées sont déjà démastiquées, il faut les remastiquer (Grandvillard, *dechimintã*).

La loi du moindre effort préside naturellement à cette recherche: le résultat est généralement un exemple "banal". L'associé le plus disponible est celui qui a le plus de chances de faire surface. Reste à savoir si cette disponibilité est fondée

¹ La localisation est suivie d'une adresse qui renvoie à la partie publiée du GPSR; la même indication suivie de "ms" renvoie aux matériaux manuscrits du GPSR.

sur une affinité particulière avec le mot traité ou si elle ne lui doit rien. Ainsi il existe un stock de verbes passe-partout (*avoir, voir, acheter* . . .), toujours prêts à introduire n'importe quel substantif de sens concret: *yo véyo n oujélô*, je vois un oisillon (Vernamiège, *izalô* ms); *y ɛ atsetá ù krik*, j'ai acheté un cric (ib. *cric* ms); *y ɛ atsetá d'âgré* (ib. *engrais* ms); etc. Au contraire, dans *a'ɛ žu kréta*, j'ai eu peur (ib. *crainte* 1°), *y a triyá lèž èšyèblë*, il a haussé (littéralement tiré) les épaules (ib. *ètchyèbla*), *šartik la bārda*, planter (litt. sertir) la hache dans du bois (ib. *bārda* ms), le verbe, qu'il soit de fréquence élevée ou non, est un des introduceurs spécifiques du nom, et forme avec lui une combinaison relativement bien lexicalisée que le dictionnaire doit enregistrer. En somme l'exemple banal est précieux. Le cliché n'est suspect que s'il relève de l'expédient évoqué sous 1, comme: *pā d'ɛfɛ sē* [= sans] *kōza* (Ormont-D. *cause* 1°).

3. L'analyse du signifié

Mɛr y ɛt la treižyémó mi dɛ l'an, mars est le troisième mois de l'année (Miège, *mars* ms): il serait trop long d'examiner pour quelles catégories de mots ce genre d'exemple a un intérêt, pour lesquelles il n'en a aucun — mises à part les expressions, proverbiales surtout, qui donnent un sens au truisme (cf. le prov. *dmē s'a ākq̄ ĩ džq̄*, demain, c'est encore un jour, Charmoille, *demain*).

Rarement le recours à l'analyse apparaît comme un simple procédé d'invention. Cette démarche découle plutôt de l'idée que se fait le correspondant à la fois de son rôle d'enquêteur-témoin et des objectifs de l'œuvre à la préparation de laquelle il coopère. S'il se conforme aux instructions des organisateurs de l'enquête, le correspondant doit alternativement *décrire* son parler, dans la définition en français, et *l'actualiser*, dans l'exemple patois. Mais il ne lui est pas toujours facile de séparer les deux activités et d'interdire à la première, qui répond à la demande de façon plus directe, le second registre, qui lui est peut-être plus familier.

Il arrive donc que la partie patoise de la fiche reprenne la définition sous une autre forme, la continue, ou même s'y substitue (voir aussi ci-après 4). Tantôt ce texte affecte, avec plus ou moins de rigueur, la forme de la définition: *ō bwēnú ɛ si kə řémwɛ lɛ bwēnɛ*, un *b.* est celui qui déplace les bornes (Sassel, *bouénou*); *ō gātɛ də la fārna pɔr siri la tāila awɛ di brɔsa, sē s'apāilɛ tsasā*, on gâche de la farine pour cirer la toile avec des brosses, ça s'appelle "châsser" (Ollon, *châsser* "apprêter"); *kā lay a ōna plātašō tɔta dɛ řšu, ōn ōɛ di ōna tšolāirə*, quand il y a une plantation toute de choux, on l'appelle (litt. on en dit) une "choulière" (Penthalaz, *choulière* 1°). Tantôt, le lien entre le mot et la paraphrase s'efface, l'un et l'autre sont réalisés par des catégories grammaticales différentes, et la définition se déguise en énoncé ordinaire: *přen la dɛvatwírə! n'alín dɛvátřə lɛ nwi*, prends la gaule! nous allons gauler les noix (Chermignon, *débatouiri* "gaule pour abattre les noix"); *tə n'i řɛ tɛɣ ōn ěgoezóɛ, tə nə fə tɛɣ d'ėbiđá lɛ dzá*, tu n'es qu'un filou (litt. engueuseur), tu ne fais que tromper les

gens (Granges-de-Vesin, *embêter* 5° “tromper, rouler”/pat. *ẽbiðá*, synonyme du verbe dont *ẽgœzœ* “engueuseur” est le nom d’agent).

Bien entendu, l’exemple peut ne déployer qu’une partie du contenu du mot qu’il est censé illustrer: *ε̇ ḟ baṫði̇ l̇ȧ k̇oṫáṙl̇ε̇*, il faut *b.* les jeunes chèvres (Leysin, *baṫzi* “frotter . . . les mamelles d’une jeune chèvre pour lui faire donner du lait”).

Notre dictionnaire ne proscriit nullement ce genre d’exemple, du moins s’il est possible d’en tirer parti pour compléter et nuancer le commentaire en français: c’était bien là le but visé par le correspondant.

4. La description de la chose

Ce type d’exemple est assez fréquent. Il s’explique par une attitude semblable à celle qui est à l’origine du prédédent et présente des avantages lexicographiques du même ordre. Analyse encore (voir la fiche *étro* de Penthalaz, reproduite p. 260 et transcrite ici: *Ṗoṙ ḟé̇ṙε̇ l’étro, ḟȯ ḋú̇ε̇ l̇õḋž̇áu̇ ḋε̇ bl̇ā̇ ṗoṙ lȧ larḋž̇áu̇ ḋε̇ lȧ gṙādża; ṡε̇ bl̇ā̇ ε̇ v̇ari̇ ε̇pi̇ k̇õtṙε̇ ε̇pi̇, l̇ε̇ gṙȯ ḃε̇ v̇ε̇ l̇ε̇ paṙai̇; l̇ ε̇ ε̇ṫõ̇ḋú̇ av̇ẇε̇ sẇẽ, ṗε̇rṫȯ ε̇ṗε̇lȧ ṁε̇mȧ tṡú̇za, lȧ brȧṧȧ ḋε̇ bl̇ā̇ ḃẽ̇ sek̇õsa, l̇ε̇ pẏé̇ṙε̇ via; õ̇ ku̇ ḋε̇ ṙaṁáṡȧ ε̇ ẏõ̇ dė raṫé̇ ai̇ k̇atrȯ k̇õ̇ṫé̇ ε̇ õ̇ páu̇ kuṁõ̇si*, pour ranger l’airée, il faut deux longueurs de blé pour la largeur de la grange; ce blé est tourné épis contre épis; les gros bouts (de la paille) vers les parois, il est étendu avec soin partout égal, les pierres jetées, les brassées de blé bien secouées, un coup de balai et un de râteau aux quatre côtés et l’on peut commencer à battre). Mais ce sont les parties de la chose, ce sont les étapes et les circonstances du procès qui ordonnent l’énoncé, au point que les propriétés du mot désignant la chose ou le procès finissent par être oubliés.²

Plus les caractères choisis sont essentiels, plus on se rapproche de la définition: *l̇ȧ vaṫṡε̇ṙā̇ bṙā̇ḋε̇ sȧ ṁõ̇tȧ ḋẽ̇ lȧ tṡaḋā̇iṙȧ av̇ε̇ õ̇ ḋε̇baṫẋáȯ*, le vacher brasse son caillé dans la chaudière au moyen d’un *d.* (Ormont-D., *ḋé̇baṫtoir* 1° “instrument servant à briser le caillé . . .”). Mais la description s’affranchit du formalisme de la définition, de sa concision et de son équilibre. Elle peut mettre en lumière des traits secondaires, de préférence ceux qui vont le moins de soi pour les destinataires de l’ouvrage projeté, selon leur ignorance supposée de la civilisation à laquelle appartient l’objet de la description.

Tous les degrés sont représentés entre le général (cf. dernier ex. cité) et le particulier (*ṫṧε̇ ṅȯ, ẏ av̇ai̇ ú̇nȧ tṡaṫēṙȧ ȧ lȧ ṗẇéṙtȧ ḋȧ lȧ gṙādża*, chez nous, il y avait une chatière à la porte de la grange, Chenit, *chatière*), entre le paradoxal (*l̇ȧ ví̇ð̇ȧ tẏól̇ȧ ṡõ̇ lȧ ṁeḋõ̇ṙȧ*, les vieilles tuiles sont les meilleures, Corbeyrier, *tuile* ms) et

² Dans une variante également fréquente de ce type d’exemple, la description est centrée non pas sur ce que désigne le mot d’entrée, mais sur un objet ou un procès connexe.

le notoire (*leʒ ouʒé y ã de grîfe*, les oiseaux ont des griffes, Vernamiège, *griffe* ms), etc.

5. L'exemple (re)vécu

Les énoncés cueillis sur le vif sont le gibier du bon enquêteur. Nos fichiers en regorgent. Je n'insiste pas sur ces réussites, pour rester fidèle à mon parti-pris de ne montrer que les côtés litigieux du corpus. Encore qu'on ne puisse pas exclure que la majorité des phrases citées ci-dessus apparaissent aussi dans le discours spontané, quitte à lui supposer ici ou là des circonstances qui sortent un peu de l'ordinaire.

Il reste que certains de nos exemples sont marqués par la distance qui sépare les sollicitations du questionnaire de la situation vécue dont ils procèdent, et par l'effort qui a été nécessaire pour franchir cette distance. Phrases au passé: *tãdi lu tsoté, tóta la sãnãna on alãvê detso*, (autrefois) pendant l'été, en semaine, on allait sans chaussures (Vd Chenit, *déchaux* 1°). Exemples dans lesquels les circonstances "réelles" sont reconstituées verbalement: *y ę pasã sür na tsatãnyã kwëtã, yã l'ę ęmagã* . . .; *me triðé ã itã trãva grãtẽ sũ lã fwa, lę sã tretõtę ęmagãyę*, j'ai passé sur une châtaigne cuite, je l'ai écrasée . . .; mes pommes de terre sont restées trop longtemps sur le feu, elles sont en bouillie (Ormont-D., *ęmagã*). L'évocation des personnes ou des choses censées participer à la situation vécue est un peu trop appuyée, un peu trop circonstanciée pour ne pas dénoncer leur absence. Ainsi le déictique "fort" (démonstratif, déterminant ou pronom des 1^e et 2^e personnes) veut donner l'illusion de la proximité: *y'ę depęyã sę papã*, j'ai décollé ce papier (Fenalet, *dépęyi* 2°); *si vi depã de si bã*, ce veau est le descendant de ce taureau (Granges-de-Vesin, *dépęndre* 1,3°); *chę ómo y ę detęsta de twik*, cet homme est détesté par tous (*détester* 1°); *çta fęna lã õ bõ batçorę*, cette femme a une bonne tapette (Corsier, *batyòrę* 1°). Mais le substantif générique qui suit laisse soupçonner la fabrication. Voilà qui rappelle le style conventionnel des dictionnaires de langue: *Ne dites rien à cet homme-là, c'est un causeur. Cette femme n'est qu'une causeuse* (*Dict. de l'Académie fr.* 6^e éd. 1835, sous *causeur*).³

Inutile de dire que dans les colonnes du GPSR, préférence est donnée à l'exemple "vécu". A condition que nous ayons le choix . . . Un mot dont la fréquence discursive est élevée a toutes les chances d'être enregistré à plusieurs reprises dans chaque localité, au hasard des multiples enquêtes et dépouillements de textes. Le même emploi est alors confirmé par de nombreux contextes, et il suffit de retenir celui qui convient. Par contre, nous en sommes réduits à citer ce

³ Les exemples que nous tirons des énoncés recueillis par enquête orale et ceux que nous découpons dans les énoncés "littéraires" donneraient lieu à des considérations analogues à celles qui viennent d'être faites et qui, rappelons-le, ne concernent qu'une petite partie du corpus constitué par nos correspondants.

que nous possédons lorsqu'il s'agit d'un mot rare (mot désuet ou mot encore insuffisamment intégré au lexique patois, mot ancien n'apparaissant qu'exceptionnellement dans les documents).

Or il arrive que la seule séquence illustrant un emploi lexical dans nos matériaux ne réponde pas aux critères convenus du "bel exemple". Il se peut que le seul énoncé ou fragment d'énoncé dont nous disposons soit totalement dépourvu d'intérêt par son contenu, qu'il ne soit clair qu'au prix d'un commentaire extrêmement lourd, qu'il soit trop visiblement inspiré – comme beaucoup de ceux que je viens de passer en revue – par une intention didactique ou "lexicographique", qu'il soit trop court, etc.

Faute de mieux, nous nous croyons tout de même tenus de citer un tel exemple. Ainsi, le mot *dəgɔbalyō* "matières vomies", attesté dans une seule localité (Le Sentier, *dəgobiller*, rubrique "dérivés"), est illustré par cette suite indigente: *dau dəgɔbalyō*, littéralement "du dėgobillon". Fallait-il renoncer à la citation? C'eût été omettre d'indiquer un trait distributionnel caractéristique du suffixe *-ō* (< lat. -ŪMEN), particulièrement productif en Suisse romande, et qui doit être distingué de plusieurs suffixes homonymes.

Le but recherché n'est pas seulement la délectation de l'amateur, mais aussi l'information du spécialiste. Les parlers qui sont l'objet de notre ouvrage ont disparu pour la plupart et les vérifications sur le terrain deviennent impossibles. Dès lors rien de ce qui concourt, au-delà des limites du commentaire lexicographique, à la description sémantique et syntaxique de l'unité lexicale, n'est indigne d'être publié.

Nous devons bien nous accommoder de ce fait: une partie des segments de discours qui prétendent au statut d'exemples dans notre dictionnaire, comportent une part d'artifice, imputable plutôt à la situation d'énonciation très particulière mise en place par l'enquête écrite, qu'à l'énonciateur qui, tout compte fait, réagit à cette situation avec sincérité et naturel, et en appliquant au mieux les ressources de sa langue à cet usage imprévu. Ces données n'en sont pas moins représentatives des parlers inventoriés et contribuent authentiquement à en parfaire l'image, à condition qu'on sache reconnaître et neutraliser la légère distorsion parfois subie par celle-ci. C'est encore un problème d'interprétation. Le lexicographe doit se résoudre à le transmettre tel quel au lecteur, en le confiant à son discernement.